



Communiqué commun suite à l'entretien avec le directeur de cabinet du ministre de la justice

Suite à la réunion « métiers de greffe » du 16 mai dernier, l'ensemble des organisations syndicales représentatives à la DSJ avait décidé de saisir le directeur de cabinet du ministre afin de demander une nette amélioration des mesures en faveur des greffiers.

Rendez-vous nous était donné ce lundi 26 juin, après que la grogne n'ait cessé de monter dans les juridictions suite à la diffusion de la grille avec un reclassement « classique », des pétitions et des rassemblements devant un nombre important de juridictions.

Malheureusement, nous n'avons pas pu discuter sur l'amélioration des mesures ni sur les conditions de reclassement. A part nous rappeler les mesures indemnitaires qui ne sont qu'une remise à niveau, par ailleurs incomplète, ainsi que la grille que vous connaissez déjà, rien !

Il a fallu insister pour obtenir... :

- une première date, le 4 juillet, pour prendre connaissance de la proposition de la DSJ sur le reclassement et, nous le souhaitons, pour en discuter et la faire évoluer ;
- puis une seconde date pour commencer à discuter d'une éventuelle évolution statutaire.

Autant dire que tout ça est bien insuffisant et bien laborieux !

Dernier conseil du ministère à vos représentants : « ce serait bon pour tout le monde si on faisait baisser la pression dans les juridictions ». Vous apprécierez et espérons, que comme nous, vous n'en ferez rien !

A Paris, le 26 juin 2023